



# Céreste

## en Luberon

# La Gazette

Janvier 2009  
N°34

Céreste, c'est aussi sur internet : [www.cereste.fr](http://www.cereste.fr)

Bulletin municipal

## A la Une...

### Et si on parlait du jour de l'An

Une fête de 2000 ans d'âge!

La renaissance cyclique de l'année, fête païenne, dont la plus ancienne célébration remonté à Babylone, 2000 ans avant J.C. était généralement située entre le solstice d'hiver et l'équinoxe de printemps, période de la disparition de la végétation puis de son renouveau.

C'est l'Empereur Jules César, qui décida de fixer au premier, Janvier le début de l'année.

Les romains dédièrent ce jour à Janus, dieu païen des ouvertures qui avait deux visages, l'un tourné vers l'avant, l'autre vers l'arrière. Le mois de janvier lui doit son nom.

Avec la chute de l'Empire romain, la tradition se perdit et l'on fêta l'an nouveau dans les provinces de France à des dates différentes selon le lieu et selon l'époque, mais avec une prédilection pour les mois de Mars et d'Avril.

#### Un édit du roi Charles IX

C'est le roi Charles IX (1550-1574) fils de la célèbre Catherine de Médicis, qui, dans un édit promulgué en 1564, décida que la date du premier janvier serait à nouveau celle de tout le royaume de France. Le pape généralisa en 1622 cette mesure à l'ensemble du monde catholique.

Mais chaque pays a gardé des usages différents, quand il ne s'agit pas de coutumes purement

locales, comme à Naples où le soir du 31 décembre, la tradition veut que l'on jette par la fenêtre les vieux objets, (meubles, vaisselles, vêtements), comme autant de symboles de l'année écoulée.

Une façon de régler une fois l'an le problème des encombrants ! Un peu plus loin, de l'autre côté des Pyrénées, en péninsule ibérique alors que s'égrènent les douze coups de minuit, les femmes mangent un à un douze grains de raisin.

#### De la Russie au Pérou

En Russie malgré le froid, on ouvre la porte juste après minuit pour faire entrer la nouvelle année. Au Pérou, on fabrique des mannequins de chiffons, censés représenter l'année qui vient de s'écouler et qui seront brûlés dans les rues avec explosion de pétards. Est ce que cela ne vous rappelle pas notre caramentran ?

En fait, le jour de l'an, est vécu partout comme un "recommencement" que l'on célèbre en s'adressant des vœux et en se plaçant sous les meilleurs auspices. Dans un pays de tradition gastronomique comme le nôtre, c'est autour d'un bon repas que l'on s'embrasse généralement à Minuit.

Ne dérogez pas à la règle cette année ...et bon réveillon.

## L'Edito

Par Gérard Baumel, Maire

Dans quelques heures, Décembre s'achèvera, et, outre les caprices de la météo, le douzième mois a été riche d'évènements et d'émotions.

Emotions artistiques d'abord, avec l'exposition des œuvres dédiées à notre village à la maison Salvador. Infantines ensuite, avec le passage du petit chaperon rouge à la médiathèque et celui très très attendu du Père Noël dans les foyers. Humaines enfin, avec le formidable succès de l'édition 2008 du téléthon qui, en plus de la générosité des cérestains, met en lumière la vigueur du monde associatif. **(lire par ailleurs)**

Cette période de l'année, fameuse "trêve des confiseurs" entre Noël et jour de l'An, est traditionnellement celle où l'activité économique, politique et sociale se ralentit. On laisse partout les querelles et les affaires en suspend, pour profiter en toute sérénité des plaisirs de la table et de la vie en famille et entre amis. Céreste, n'échappe pas à cette règle et j'espère qu'après avoir passé un bon Noël chacun s'affaire aux derniers préparatifs du réveillon du nouvel an.

J'aurai pour ma part le plaisir de vous présenter mes vœux le **3 janvier à 18h** à la salle des fêtes. Comme chaque année depuis 1996, c'est une occasion de vous rencontrer et de vous exposer avec le plus de clarté et de transparence possible, la politique de la municipalité. Je dis bien politique, car ce mot parfois fort déprécié, je veux l'employer au sens fort et au sens noble. Etymologiquement la politique n'est rien d'autre que l'action de s'occuper des affaires de la cité.

Et c'est bien de cela dont il s'agit, régler les affaires de notre village, et ce, dans l'intérêt de tous ses habitants. Bien sûr, cela implique des choix et des décisions qui nous engagent et dont nous sommes responsables, nous, élus locaux. Je souhaite tout particulièrement vous présenter ces choix et c'est pourquoi j'attache une grande importance à ce rendez vous annuel. C'est de plus un moment de convivialité, où nous sommes à l'écoute de la population. Mais avant cela, chers cérestains en anticipant un tout petit peu sur les douze coups de minuit, c'est bien sincèrement que je souhaite à chacun de vous une très bonne année 2009.

## Et si nous nous comptons !

### C'est l'heure du recensement

*En premier lieu, il convient avant de vous présenter les agents recenseurs de rappeler l'obligation du recensement et ses objectifs.*

Les recensements sont des outils d'aide à la prévision économique. Outre le nombre d'habitants, ils indiquent l'âge, la profession, les conditions de logement, les déplacements travail-domicile et domicile-étude, ainsi que les moyens de transport. Ils sont organisés par l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques).

Depuis 2004 les recensements généraux ont été remplacés par un système de recensement permanent dit "recensement rénové". Les communes de moins de 10 000 habitants font dans ce cadre, l'objet d'un recensement exhaustif tous les cinq ans, à raison d'un cinquième des communes chaque année. Ce sera le cas en 2009 à Céreste où le recensement aura lieu **du 15 Janvier au 14 février**.

### Nos agents recenseurs

Des agents recenseurs, recrutés par le Maire, sont responsables de la collecte des informations. Le Maire désigne aussi un coordinateur, responsable des opérations. Il s'agit de Carine PERREAU. Les agents, **Delphine PACCHIANO, Robin COQUILLON et Thomas VIAL** ont tous reçu une formation, dispensée par la commune et l'Insee. Ils disposent d'une carte tricolore, signée par le Maire et qui officialise leur fonction. Ils sont tenus au secret professionnel. Nous vous demandons de leur assurer le meilleur accueil.



### Quels documents ?

Ils vont visiter chaque foyer et y déposer les documents suivants : feuille de logement, bulletin pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé et notice d'information sur le recensement et sur les questions courantes que tout un chacun peut se poser.

Les agents peuvent vous aider au remplissage des questionnaires. Ceux-ci seront récupérés lorsqu'ils seront remplis. Participer au recensement est un acte civique. C'est aussi une obligation légale. Les informations recueillies sont confidentielles et servent à l'établissement de statistiques rigoureusement anonymes.

### A quoi cela sert-il ?

Le chiffrage de la population légale d'une commune est indispensable, il permet le calcul de la dotation globale de fonctionnement (DGF) qui est l'élément essentiel des ressources financières de la commune, le calcul du nombre de Conseillers Municipaux, des indemnités versées aux Maire et Adjoints. Ce chiffre est également nécessaire à la gestion des communes pour la détermination du mode de scrutin, les implantations d'officines de pharmacie et des débits de tabac, les barèmes de certaines taxes (la publicité, les jeux, les spectacles, les débits de boissons), la réglementation de l'affichage urbain.

## Présenté, discuté et voté au Conseil Municipal

Extraits du compte rendu du CM DU 12/12/2008, l'intégralité est consultable en mairie.

**- Constitution de la commission de délégation de service public**  
Présidée par le Maire. Election des 3 membres titulaires, Yves Gillibert, Loïc Mallegol Philippe Vial et des 3 suppléants, Alain Martin, Michel Hameau et Frédérique Matrone.

### - Renégociation d'emprunts

Afin de réaménager 4 prêts, le Conseil municipal accepte les propositions de la Caisse d'épargne et de l'agence Dexia. En outre, il accepte une proposition de prêt bonifié de la Caisse des dépôts et Consignations d'un montant de 300 000 €, réservé aux communes de moins de 5000 habitants afin de permettre à celles-ci le réaménagement de leurs prêts ou des actions d'investissements.

### - Enfouissement de réseaux

Le conseil municipal accepte la prise en charge pour un montant de 4121 € des travaux d'enfouissement des réseaux de téléphonie secteur Gardette .

### - Convention d'objectifs avec l'Office de tourisme pour 2009

Afin de permettre à l'Office de tourisme de remplir ses missions de service public d'accueil, d'animation et de promotion touristique suivant la convention du 20/01/2006 passée avec la municipalité, le CM vote pour 2009 une participation financière de 20.480 €. Cette subvention est financée partiellement par le produit de la taxe de séjour.

### - Subvention

Les élus décident d'attribuer une subvention d'un montant 7000 € au comité d'animation pour l'année 2008.

### - Convention avec l'association Bridge-club.

En raison du changement de Président de l'association, la convention de mise à disposition du local communal situé avenue Jean Mermoz au club de bridge a été revue et a été adoptée pour la durée d'un an renouvelable.

### - Loyers

Augmentation des loyers communaux à compter du 01 janvier 2009 en fonction de la variation de l'indice INSEE du coût de la construction

### - Création d'un poste de rédacteur territorial

Afin de répondre à l'évolution démographique de la commune et à ses besoins, ainsi qu' à une spécialisation accrue en matière d'accueil, d'état civil et de communication, le Conseil décide de la création d'un poste de rédacteur territorial à temps non complet.

### - Création d'un poste aux services techniques pour besoins occasionnels

Afin d'assurer une bonne continuité dans le service, les élus acceptent la création d'un poste temporaire de 20 heures par mois affecté aux services techniques pour une durée de 3 mois renouvelable une fois.

**- Acceptation de la donation des biens de Daniel Vigouroux**  
par ses héritiers Messieurs Marc et Claude BARAZER. Le Conseil accepte la donation à des fins conservatoires des biens ci-dessous, table primée en noyer avec certificats et médailles, 6 chaises en noyer sculpté, armoire à glace et lit provençal en noyer, sculptés aux initiales de Daniel Vigouroux, diverses correspondances, des outils et une canne.

### - Nomination des agents recenseurs

(lire ci-contre)

### - Schéma départemental des transports

Suite à la demande de la Mairie, le Conseil Général a accepté, moyennant une participation communale de 1370 €, de poursuivre la liaison Manosque Reillanne Aller/ Retour jusqu'à Céreste et cela un jour par semaine dans un premier temps avec deux allers retours. **(questionnaire à remplir P3 et à retourner en mairie)**

#### Renseignements municipaux

Hôtel de Ville : 04.92.79.00.15 / mairie-cereste2@wanadoo.fr  
Office de tourisme : 04.92.79.09.84 / otcereste@club-internet.fr  
Médiathèque : 04.92.79.06.95 / mediatheque@cereste.fr

La Gazette : Directeur de Publication : Gérard Baumel  
Dépôt légal à parution - Tirage 900 exp

Imprimé sur papier recyclable et bio-dégradable. Ne pas jeter sur la voie publique  
Impression : Imprimerie Mollet - Manosque

## Etat de catastrophe naturelle



Suite aux chutes de neiges et aux pluies diluviennes qui leur ont succédées le Maire a transmis au Préfet une demande de classement de la commune en état de catastrophe naturelle pour les dégâts impressionnants causés à la voirie comme aux infrastructures.

Le Président de la Région qui a débloqué 1 M € pour les communes sinistrées a aussi été sollicité pour les dégâts causés aux biens communaux dès le lendemain des intempéries. Pour les dégâts causés aux particuliers pensez à prévenir votre assurance et à faire un courrier explicatif en mairie afin de constituer le dossier de catastrophe naturelle.



### Nos jeunes volontaires

Ils sont élèves pompiers et font déjà preuve d'un sens certain de la solidarité et du service. En effet lors des dernières chutes de neige, Mathilde Tremolière, Sébastien Bay et Laura Illiano s'en sont allés, armés de pelles, dégager l'accès de quelques personnes âgées seules ou isolées. C'est tout à leur honneur.

## Cela c'est (bien) passé à Céreste

### Le petit chaperon rouge à la médiathèque

C'est peut être dû à l'ambiance feutrée et intime qui se dégage de Céreste sous la neige, mais le vernissage de la très belle exposition sur le petit chaperon rouge à la médiathèque de Cereste, a été un moment particulièrement joyeux et chaleureux tout entier tourné vers le monde de l'enfance.

Cette inauguration, pensée et préparée en liaison avec l'école et les enfants du village a été le théâtre de rires, de découvertes et d'émerveillement devant la reconstitution très réussie de la chambre de Mère-Grand. Attention au loup ! Moments de grâce aussi pendant que la chorale de l'école interprétait la chanson du Petit chaperon de Loulou Gasté sur des paroles de Françoise Giroud. Les petites voix ont retenti au milieu des livres pour le plaisir et l'émotion de tous. Il ne faudrait pas oublier la dégustation de crêpes que Nathalie Pacchiano, toujours très active et sympathique a réalisé sous les yeux des enfants. Chocolat bonbons, douceurs en tout genre pour petits et grands. Cette belle exposition qui donne à voir jusqu'à mi-janvier tout ce que le petit chaperon rouge a produit en matière d'ouvrages littéraires et d'illustrations a été mise sur pied par Marie-Flore Bernard accompagnée d'Emmeline Sadon, avec l'aide précieuse d'Aurore Bopp.



### Et toujours à la médiathèque ....

La conférence de Jacques Meny, cinéaste et Président des "Amis de Jean Giono" portant sur le sud imaginaire de Giono entre rêve et réalité a été suivie le 6 décembre dernier par une quarantaine de personnes.

### L'association Cereste et ses arts célèbre notre commune en peinture

L'association qui organisait son 3<sup>ème</sup> concours de peintures et de créations artistiques dont le thème obligatoire était la représentation du village a attiré des artistes qui ont planché et qui ont pour l'occasion réalisé des œuvres de qualité. Pour certains, ces œuvres étaient déjà dans les cartons, c'est par exemple le cas d'Alain Menard qui a exposé sa perception sensible du nid d'amour. A son instar, toutes les œuvres avaient de quoi séduire, mais le jury devait trancher et c'est vers une toile haute en couleurs de Nicole Condell de Saint Martin de Castillon que s'est porté son choix. Sa vision de la rue de la bourgade a séduit par le traitement non conformisme des couleurs vives et par le dynamisme qui en découle. Le deuxième prix du jury est allé à un artiste Aptésien, Jean-Michel Fournier, qui de façon plus impressionniste en même temps que naïve a peint notre village depuis la vue qu'on en a en venant d'Apt justement. M. le Maire qui décernait le prix de la municipalité a donné son suffrage à Bernard Rollat de Cereste, lequel modestement en a été tout surpris. Sa petite aquarelle de la rue Frédéric Mistral est pourtant très charmante et donne une impression de mouvement, preuve d'un certain talent. Si vous avez raté cette manifestation, ces œuvres seront visibles lors de la prochaine exposition de Cereste et ses arts.

## Consultation sur le choix du jour du transport

**CERESTE / MANOSQUE 2-AR / jour**  
(lire ci-contre)

Mettre une croix dans la case du jour choisi et déposer le coupon à l'accueil de la Mairie

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi

## Retour sur...

# L'exceptionnelle mobilisation autour du Téléthon



" Le plaisir d'offrir " vous connaissez l'expression de la petite pastille qui orne les paquets cadeaux. Et bien Céreste a eu le plaisir d'offrir et de s'offrir une fort belle aventure humaine, celle du ...

## Téléthon....

**Offrir** : 2650 Euros c'est en effet la somme reversée à l'Association Française contre les Myopathies (AFM).

**S'offrir** : un beau moment de convivialité, d'échanges, de partage puisqu'au final près de 400 personnes ont participé aux éclectiques animations proposées le temps d'un week-end par la Commission Sport, Loisirs et Associations qui a su fédérer autour de Stéphane Pacchiano, Laura Pollet, Philippe Vial, Carine Perreau, Frédérique Matrone, de multiples bonnes volontés.

" Bien-vouloir " essence du mot bénévole, ceux qui ne comptent pas leur temps pour offrir du loisir, de la découverte, du lien social par pur altruisme.

Depuis 1996, - et oui 12 ans d'âge pour un nouveau bon cru - Céreste est mobilisé début décembre. Cette année sur deux roues (superbe enduro avec 75 personnes à moto) sur quatre (le turbo des Porsche enclenché pour

dix-huit boucles), au football (bravo le FC Céreste qui a remporté son match face à Pierrevert et reversé la recette de la buvette), par la grâce des jeunes majorettes, par les bons mots des théâtre-impro jeunes et " moins jeunes", par le déhanchement des participants à la soirée dansante, par un petit déjeuner calorique, par les foulées

volontaires des " marcheurs en continu " réunis par l'Office de Tourisme, par l'apport plein d'enthousiasme des petits lutins, du Centre de Loisirs sans Hébergement, des anciens du fil d'argent, de la société de chasse, des commerçants, artisans - *pardon d'un possible oublié* -. Céreste a vécu des instants de solidarité exemplaires. D'ailleurs, même la météo, avait su porter une oreille attentive aux souhaits des organisateurs puisque le temps fut clément.

Voici par l'image qui valent mieux que de longs énoncés un retour sur ce formidable engouement qui ne demande

qu'à prendre date pour l'an prochain à pareille époque " *on va faire le débriefing pour voir ce qui a marché et moins* **+50%**  *marché - tout est relatif* puisque la recette intégralement reversée au Téléthon a cru de 50% par rapport à l'an dernier - *mais la 13<sup>ème</sup> est déjà dans nos têtes* " souligne Stéphane.



Vous avez dit 13, mais c'est un chiffre porte-bonheur ... alors la 13<sup>ème</sup> promet déjà !

" Je peux rajouter un mot ? ". Bien sûr Stéphane ! "

Un de ceux qui résument tout

# MERCI !

